

PITCH ETUDIANT 2025

INSCRIPTION & RÈGLEMENT

(Films de fin d'études)

1. Modalités générales

a) Dates clés

- Ouverture des candidatures : Janvier 2025
- Clôture des candidatures : 31 mars 2025 (23 :59 heure locale)
- Annonce des projets sélectionnés : 30 avril 2025
- Pitch Etudiant : Mardi 13 juin de 14h30 à 17h30

b) Frais d'inscription

- Inscription gratuite
- 500€ HT par école sélectionnée participante

c) Questions – renseignements

- Contacter studentpitch@annecyfestival.com

2. Conditions d'inscription

- Seules les écoles d'animation professionnelles nationales et internationales peuvent postuler
- Les écoles qui ont participé une année ne sont pas éligibles l'année suivante sauf si des places sont disponibles.
- Les écoles ne peuvent soumettre qu'un seul projet (une équipe de 2 étudiants maximum)
- Si l'école inscrit plusieurs projets, seul le premier envoyé sera pris en considération
- Le projet peut-être un film de fin d'études en cours de développement ou achevé dans l'année
- Les écoles ont la charge de l'inscription et de l'envoi du projet de leur choix
- Le deck de présentation visuelle doit être au format PDF et ne doit pas dépasser 10 pages
- Les trailers, moodboards ou animatiques ne sont pas autorisés afin de se concentrer uniquement sur l'exercice du pitch

3. Autorisation de diffusion

En acceptant le présent règlement, vous autorisez CITIA à reproduire et diffuser, à titre gratuit, sur l'ensemble de ses supports de communication, des éléments graphiques et audiovisuels (trailer, teaser, pilote) fournis par vos soins lors de l'inscription. Et dans le cadre de sa mission de conservation du patrimoine cinématographique, CITIA procède à un archivage de ces mêmes éléments

4. Résultat des sélections

Seuls les dossiers conformes aux conditions énoncées dans le présent règlement seront soumis à un jury composé de deux membres de CITIA et de deux professionnels partenaires du Festival et du Mifa. Les délibérations se dérouleront en avril, l'annonce des résultats se fera par courriel le plus rapidement possible, et ce, avant la fin avril.

Les écoles sélectionnées devront régler le montant de 500€ HT (TVA applicable selon réglementation), une facture leur sera transmise une fois la sélection confirmée. La sélection ne sera définitive qu'à réception du paiement.

Un courriel sera également envoyé aux écoles dont le dossier n'aura pas été retenu.

5. Participation au Pitch Etudiant à Annecy

- a) L'équipe CITIA ne prendra pas en charge la venue des étudiants à Annecy ni leur accréditation
- b) Les écoles ont la charge et garantissent l'accréditation et la présence physique à Annecy des élèves sélectionnés
- c) Le Pitch Etudiant se déroulera au Campus Mifa, situé Parking Belle-Etoile

6. Le Pitch Etudiant

- a) La durée de chaque pitch est limitée à 10 minutes.
- b) La langue utilisée pour la présentation est l'anglais
- c) Il est conseillé d'avoir un deck de présentation visuelle, sans que cela soit obligatoire. Le nombre maximum de diapositives est de 10, au format PDF
- d) Afin de se concentrer entièrement sur l'exercice du pitch, les trailers, moodboards ou animatics ne sont pas autorisés.
- e) Aucune préparation ou coaching ne sera proposé par le Mifa avant le pitch
- f) Chaque pitch est suivi de retours et conseils de 5 minutes de la part de deux professionnels. L'accent est mis sur la maîtrise de l'art du pitch plutôt que sur le contenu lui-même.
- g) Le Pitch Etudiant est un événement inclus dans le programme du Mifa, ouvert aux accrédités Etudiants, Mifa, Festival et Festival+ dans la limite des places disponibles
- h) Les étudiants et les enseignants s'engagent à rester dans la salle pendant toute la durée de l'événement